



Rapport financier annuel

2022-2023 Version 0.0 Mode BROUILLON

CENTRE DE LA PETITE ENFANCE

BUREAUX COORDONNATEURS DE LA GARDE EN MILIEU FAMILIAL

Nom de l'entreprise :

[REDACTED]

Nom de division de garde en installation :

[REDACTED]

Numéro de division de garde en installation :

[REDACTED]

Numéro de division BC :

[REDACTED]

TABLE DES MATIÈRES
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

Section débutant à la page

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	2
RÉSOLUTION APPROUVANT LE RAPPORT FINANCIER	3
ÉTATS FINANCIERS	
RAPPORT DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE SUR LES ÉTATS FINANCIERS	4
ÉTATS FINANCIERS	
ÉTAT DES RÉSULTATS	5
BILAN	6
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	7
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	8
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS	9
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	
ANNEXE 1 : VENTILATION DES PRODUITS	10
ANNEXE 2 : VENTILATION DES CHARGES	11
ANNEXE 3 : SUBVENTIONS POUR LE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES	12
ANNEXE 4 : ALLOCATION POUR L'INTÉGRATION D'ENFANTS HANDICAPÉS	13
ANNEXE 4.1 : SUBVENTION POUR LA MESURE EXCEPTIONNELLE DE SOUTIEN (MES) À L'INTÉGRATION D'UN ENFANT HANDICAPÉ	14
ANNEXE 5 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15
ANNEXE 6 : DETTE À LONG TERME	16
RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL	
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR L'ÉTAT DE LA RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL	17
ÉTAT DE LA RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL	
ÉDUCATRICES QUALIFIÉES	18
ÉDUCATRICES NON QUALIFIÉES	19
ÉDUCATRICES SPÉCIALISÉES	20
PERSONNEL D'ENCADREMENT	21
AUTRES MEMBRES DU PERSONNEL	23

TABLE DES MATIÈRES
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

Section débutant à la page

SUBVENTIONS OCTROYÉES AUX RSGE

RAPPORT DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE SUR L'ÉTAT DES SUBVENTIONS OCTROYÉES AUX RSGE	25
ÉTAT DES SUBVENTIONS OCTROYÉES AUX RSGE	26

OCCUPATION ET PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS

RAPPORT D'ASSURANCE RAISONNABLE DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT SUR L'ÉTAT DE L'OCCUPATION ET DES PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS	27
ÉTAT DE L'OCCUPATION ET DES PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS	28

RAPPORT DE VALIDATION	30
------------------------------	----

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

Période du: 2022-04-01 au: 2023-03-31

Type d'entreprise:

Organisme sans but lucratif

Est-ce qu'il y a eu une réorganisation d'entreprise au cours de l'exercice financier ?

Non

Si la réponse est Oui, veuillez indiquer la date de la réorganisation de l'entreprise

Nom de l'entreprise:

Número d'entreprise du Québec (NEQ):

Est-ce que votre NEQ est exact et valide?

Oui

No. de division de garde en installation:

Número de division BC:

Nom de division de garde en installation:

Adresse: Numéro et rue

App.:

Ville

Code postal

Nom de la (ou du) gestionnaire:

Téléphone (indicatif et numéro):

Poste:

Président(e):

Télécopieur (indicatif et numéro):

Courriel:

Installation				Nombre de places subventionnées au 31 mars 2023		Nombre de places maximales au 31 mars 2023	
Número d'identification	Adresse Numéro et rue	Ville	Code Postal	0 à 17 mois	18 à 59 mois	0 à 17 mois	18 à 59 mois

Bureau coordonnateur				
Número d'identification	Adresse Numéro et rue	Ville	Code Postal	0 à 59 mois

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

Nom de la firme d'audit:	
Adresse:	Numéro et rue
	Ville
	Code postal
Nom de l'associé responsable:	
Courriel de l'associé responsable:	
Numéro de permis de l'auditeur:	
	Titre du professionnel en exercice:

App.:

Téléphone (indicatif et numéro): Poste:

Télécopieur (indicatif et numéro):

APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

RÉSOLUTION NO _____

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d’administration du : _____
tenue à: _____, le _____ à _____ heures.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d’approuver le rapport financier pour l’exercice terminé le 2023-03-31 et d’autoriser les personnes suivantes à approuver ce rapport au nom du conseil d'administration.

--

NOM	TITRE	SIGNATURE	DATE
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

Le CPE, le bureau coordonnateur de la garde en milieu familial et la garderie incorporée doivent remplir cette résolution approuvant le rapport financier au plus tard trois mois après la fin de leur exercice financier.

Les copies papiers de la résolution du conseil d'administration et du bilan comportent un espace prévu pour la signature des administrateurs. La transmission électronique de la résolution du conseil d'administration est certifiée conforme par l'entremise du code d'accès. Par conséquent, vous n'avez pas à transmettre la copie papier de la résolution par le courrier.

RAPPORT DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE SUR LES ÉTATS FINANCIERS
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

Est-ce que le rapport du professionnel en exercice sur les états financiers comporte une conclusion avec réserve, une conclusion défavorable ou l'impossibilité d'exprimer une conclusion?

ÉTAT DES RÉSULTATS
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

			Fonds de la division de garde en installation	Fonds de la division du bureau coordonnateur	Total	Total
			2023	2023	2023	2022
			\$	\$	\$	\$
Ligne	Note	Folios du Grand Livre				
PRODUITS						
001		5000 à 5399	-	-	-	-
010		5400 à 5499	-		-	-
020		5500 à 5599	-	-	-	-
030		5600 à 5999	-	-	-	-
050			-	-	-	-
TOTAL DES PRODUITS (Annexe 1, Ligne 499)						
CHARGES						
060		6000 à 6999	-	-	-	-
065		7000 à 7999	-	-	-	-
070		8000 à 8999	-	-	-	-
075		9000 à 9999	-	-	-	-
090			-	-	-	-
091		----	-	-	-	-
092						
		5000 à 5009	-	-	-	-
099		----	-	-	-	-
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES						

BILAN
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

				Fonds de la division de garde en installation	Fonds de la division du bureau coordonnateur		
Ligne		Note	Folios du Grand Livre			Total	Total
				2023	2023	2023	2022
				\$	\$	\$	\$
ACTIF							
Actif à court terme							
100	Encaisse		0100 à 0139	-	-	-	-
101	Placements temporaires		0200 à 0299	-	-	-	-
103	Subventions à recevoir du ministère de la Famille		0300 à 0339	-	-	-	-
104	Subventions pour le financement des infrastructures à recevoir		0340 à 0345	-		-	-
105	Créances et effets à recevoir		0420 à 0439	-	-	-	-
105.1	Contribution parentale à recevoir		0400 à 0419	-	-	-	-
106	Avances interfonds à recevoir		0440 à 0440	-	-	-	-
115	Frais payés d’avance		0600 à 0649	-	-	-	-
118	Autres		0900 à 0999	-	-	-	-
129	Total - Actif à court terme			-	-	-	-
Actif à long terme							
130	Placements à long terme		1500 à 1599	-	-	-	-
135	Immobilisations corporelles (Annexe 5)		1000 à 1099	-	-	-	-
140	Actifs incorporels		1100 à 1199	-	-	-	-
143	Subventions pour le financement des infrastructures à recevoir		1200 à 1299	-		-	-
145	Dépôts de garantie		1900 à 1909	-	-	-	-
146	Frais reportés		1910 à 1919	-	-	-	-
146.1	Avances interfonds à recevoir		1920 à 1929	-	-	-	-
147	Autres		1930 à 1999	-	-	-	-
149	Total - Actif à long terme			-	-	-	-
150	TOTAL DE L’ACTIF			-	-	-	-

BILAN
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

Ligne		Note	Folios du Grand Livre	Fonds de la division de garde en installation	Fonds de la division du bureau coordonnateur	Total	Total
				2023	2023	2023	2022
				\$	\$	\$	\$
	PASSIF						
	Passif à court terme						
151	Découvert bancaire		0110 à 0139	-	-	-	-
153	Emprunts et effets à payer		2000 à 2004	-	-	-	-
153.1	Emprunts et effets à payer liés aux immobilisations		2005 à 2009	-	-	-	-
155	Subventions à rembourser au ministère de la Famille		2100 à 2199	-	-	-	-
158	Créditeurs et frais courus		2200 à 2319	-	-	-	-
159	Allocation d'APSS à payer		2320 à 2329		-	-	-
160	Revenus reportés		2600 à 2699	-	-	-	-
163	Subventions diverses reportées		2700 à 2799	-	-	-	-
165	Tranche de la dette à long terme échéant dans l'année (Annexe 6)		2900 à 2909	-	-	-	-
166	Tranche de l'obligation location-acquisition échéant dans l'année		2910 à 2919	-	-	-	-
167	Autres		2920 à 2929	-	-	-	-
170	Total - Passif à court terme			-	-	-	-
	Passif à long terme						
182	Dette à long terme (Annexe 6)		3000 à 3009	-	-	-	-
183	Allocation de transition reportée		3010 à 3019	-		-	-
185	Subventions pour le financement des infrastructures reportées (Annexe 3)		3200 à 3209	-		-	-
185.1	Subventions reportées autres que le ministère de la Famille		3220 à 3229	-	-	-	-
185.2	Dons affectés à un projet d'immobilisation reportés		3230 à 3239	-	-	-	-
186	Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition		3300 à 3399	-	-	-	-
188	Autres		3900 à 3909	-	-	-	-
189	Total - Passif à long terme			-	-	-	-
190	TOTAL DU PASSIF			-	-	-	-

BILAN
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

Ligne		Note	Folios du Grand Livre	Fonds de la division de garde en installation	Fonds de la division du bureau coordonnateur	Total	Total
				2023	2023	2023	2022
				\$	\$	\$	\$
	ACTIF NET						
191	Actif net investi en immobilisation		4000 à 4019	-	-	-	-
191.1	Actif net reçu à titre de dotations		4020 à 4029	-	-	-	-
193	Actif net affecté		4030 à 4039	-	-	-	-
195	Actif net non affecté		4040 à 4059	-	-	-	-
198	TOTAL - ACTIF NET			-	-	-	-
199	TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET			0	-	-	-

Pour le conseil d'administration

Administrateur: _____

Administrateur: _____

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

				Investi en immobilisation	Reçu à titre de dotation	Affecté	Non affecté	Total	Total
				\$	\$	\$	\$	2023 \$	2022 \$
Ligne	Fonds de la division de garde en installation		Note						
201	Actif net au début de l'exercice			-	-	-	-	-	-
202	Redressements des exercices antérieurs			-	-	-	-	-	-
204	Actif net au début ajusté			-	-	-	-	-	-
205	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges			-	-	-	-	-	-
206	Apports reçus à titre de dotation			-	-	-	-	-	-
207	Investissements en immobilisations			-	-	-	-	-	-
208	Affectations d'origine interne			-	-	-	-	-	-
215	Actif net à la fin de l'exercice			-	-	-	-	-	-

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

				Investi en immobilisation	Reçu à titre de dotation	Affecté	Non affecté	Total	Total
				\$	\$	\$	\$	2023 \$	2022 \$
Ligne	Fonds de la division du bureau coordonnateur		Note						
201.1	Actif net au début de l'exercice			-	-	-	-	-	-
202.1	Redressements des exercices antérieurs			-	-	-	-	-	-
204.1	Actif net au début ajusté			-	-	-	-	-	-
205.1	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges			-	-	-	-	-	-
206.1	Apports reçus à titre de dotation			-	-	-	-	-	-
207.1	Investissements en immobilisations			-	-	-	-	-	-
208.1	Affectations d'origine interne			-	-	-	-	-	-
215.1	Actif net à la fin de l'exercice			-	-	-	-	-	-

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

				Investi en immobilisation	Reçu à titre de dotation	Affecté	Non affecté	Total	Total
				\$	\$	\$	\$	2023 \$	2022 \$
Ligne	Note								
	Cumulé		.						
201.5	Actif net au début de l'exercice			-	-	-	-	-	-
202.5	Redressements des exercices antérieurs			-	-	-	-	-	-
204.5	Actif net au début ajusté			-	-	-	-	-	-
205.5	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges			-	-	-	-	-	-
206.5	Apports reçus à titre de dotation			-	-	-	-	-	-
207.5	Investissements en immobilisations			-	-	-	-	-	-
208.5	Affectations d'origine interne			-	-	-	-	-	-
215.5	Actif net à la fin de l'exercice			-	-	-	-	-	-

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

Ligne

			2023	2022
			\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT				
301	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		-	-
302	Amortissements des subventions reportées		-	-
302.1	Amortissements des dons reportés		-	-
303	Amortissements des immobilisations corporelles		-	-
304	Amortissements des actifs incorporels		-	-
305	Amortissements des autres actifs		-	-
306	Perte (gain) sur disposition d'actifs		-	-
307	Autres:		-	-
315	Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		-	-
319	Rentrées (sorties) de fonds nettes - activités de fonctionnement		-	-
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
323	Acquisition d'immobilisations corporelles		-	-
324	Produits de la cession d'immobilisations autres que terrains et immeubles		-	-
324.1	Produits de la cession de terrains et d'immeubles		-	-
327	Acquisition de placements		-	-
328	Produits de la cession de placements		-	-
335	Acquisition d'autres éléments d'actifs:		-	-
336	Produits de la cession d'autres éléments d'actifs		-	-
337	Autres:		-	-
339	Rentrées (sorties) de fonds nettes - activités d'investissement		-	-
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
320	Subvention pour les projets de développement et d'investissement en infrastructure		-	-
321	Subvention pour le financement des infrastructures		-	-
322	Produits de la dette à long terme		-	-
330	Remboursement de la dette à long terme		-	-
338	Autres:		-	-
340	Rentrées (sorties) de fonds nettes - activités de financement		-	-
359	Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		-	-
360	Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice		-	-
361	Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice [1]		-	-
362	[1] Comprend: Encaisse	[Ligne 100]	-	-
363	Placements temporaires		-	-
364	Découvert bancaire	[Ligne 151]	-	-
365	Autres:		-	-
366	Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		-	-

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

			Fonds de la division de garde en installation			Fonds de la division du bureau coordonnateur	Total	Total
			2023			2023	2023	2022
Ligne		Folios du Grand livre	Installation	Division garde inst	Total	Division BC		
			Col. (1)	Col. (6)	Col. (7)	Col. (7.1)	Col. (7.3)	Col. (8)
			\$	\$	\$	\$	\$	\$
SECTION I. SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES								
Subventions du ministère de la Famille								
401	Subvention de fonctionnement / annuelle	5000 à 5009	-	-	-	-	-	-
402	Subvention pour le financement des infrastructures (Annexe 3, ligne 690)	5010 à 5069	-		-		-	-
402.1	Subvention pour le régime de retraite	5070 à 5079	-	-	-	-	-	-
402.2	Subvention pour les régimes d'assurance collective et de congés de maternité	5080 à 5089	-	-	-	-	-	-
402.3	Subvention pour la mesure exceptionnelle de soutien à l'intégration d'un enfant handicapé	5090 à 5099	-	-	-	-	-	-
403.1	Autres subventions	5100 à 5109	-	-	-	-	-	-
404	Total – Subventions du ministère de la Famille		-	-	-	-	-	-
Autres subventions								
405.1	Subventions gouvernementales fédérales	5300 à 5309	-	-	-	-	-	-
405.2	Autres subventions	5310 à 5349	-	-	-	-	-	-
405.3	Subventions reçues dans le contexte de la COVID-19	5350 à 5359	-	-	-	-	-	-
405	Total – Autres subventions		-	-	-	-	-	-
410	TOTAL - SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES		-	-	-	-	-	-

Ligne			Fonds de la division de garde en installation			Fonds de la division du bureau coordonnateur	Total	Total
			2023			2023	2023	2022
Folios du Grand livre			Installation	Division garde ins	Total	Division BC		
			Col. (1)	Col. (6)	Col. (7)	Col. (7.1)	Col. (7.3)	Col. (8)
			\$	\$	\$	\$	\$	\$
SECTION II. REVENUS DE GARDE								
II.a Garde des enfants de 0 à 17 mois et de 18 à 29 mois à la pouponnière								
411	Contribution réduite	5400 à 5404	-		-		-	-
412	Contribution réduite-Enfants remplaçants	5405 à 5409	-		-		-	-
418	Autres contributions parentales (NON PCR)	5410 à 5414	-		-		-	-
420	Total - Enfants de 0 à 17 mois et de 18 à 29 mois à la pouponnière		-		-		-	-
II.b Garde des enfants de 18 mois et plus								
421	Contribution réduite	5465 à 5469	-		-		-	-
422	Contribution réduite-Enfants remplaçants	5470 à 5474	-		-		-	-
428	Autres contributions parentales (NON PCR)	5475 à 5479	-		-		-	-
430	Total - Enfants de 18 mois et plus		-		-		-	-
II.c Garde des enfants d'âge scolaire								
441	Contribution réduite	5445 à 5449	-		-		-	-
442	Contribution réduite-Enfants remplaçants	5450 à 5454	-		-		-	-
443	Contribution réduite-Mesure transitoire	5455 à 5459	-		-		-	-
444	Autres contributions parentales (NON PCRS)	5460 à 5464	-		-		-	-
445	Total - Enfants d'âge scolaire		-		-		-	-
449	TOTAL - REVENUS DE GARDE		-		-		-	-

			Fonds de la division de garde en installation			Fonds de la division du bureau coordonnateur	Total	Total
			2023			2023	2023	2022
Ligne		Folios du Grand livre	Installation	Division garde ins	Total	Division BC		
			Col. (1)	Col. (6)	Col. (7)	Col. (7.1)	Col. (7.3)	Col. (8)
			\$	\$	\$	\$	\$	\$
SECTION III – AUTRES REVENUS RELIÉS À LA GARDE								
450	Sorties éducatives	5500 à 5509	-	-	-	-	-	-
451	Articles d'hygiène	5510 à 5519	-	-	-		-	-
452	Repas additionnels	5520 à 5529	-	-	-		-	-
453	Heures additionnelles	5530 à 5539	-	-	-		-	-
454	Frais de retard	5540 à 5549	-	-	-		-	-
458	Autres Autres revenus de garde	5550 à 5559	-	-	-	-	-	-
460	TOTAL – AUTRES REVENUS RELIÉS À LA GARDE		-	-	-	-	-	-
SECTION IV – PRODUITS D'AUTRES SOURCES								
470	Revenus provenant des RSGE	5600 à 5609				-	-	-
471	Dons de loyer	5610 à 5619	-		-	-	-	-
473	Autres dons	5620 à 5629	-		-	-	-	-
480	Revenus d'intérêts	5630 à 5639	-	-	-	-	-	-
485	Revenus de location	5640 à 5649	-		-	-	-	-
486	Dons affectés à un projet d'immobilisation	5650 à 5659	-		-	-	-	-
488	Autres	5660 à 5699	-	-	-	-	-	-
489	Autres	5660 à 5699	-	-	-	-	-	-
489.1	Autres	5660 à 5699	-	-	-	-	-	-
489.2	Autres	5700 à 5710	-	-	-	-	-	-
490	TOTAL - PRODUITS D'AUTRES SOURCES		-	-	-	-	-	-
499	TOTAL DES PRODUITS		-	-	-	-	-	-

			Fonds de la division de garde en installation	Fonds de la division du bureau coordonnateur	Total	Total
			Folios du Grand livre	2023	2023	2022
Ligne				Installation	Division garde inst	Total
				Col. (1)	Col. (6)	Col. (7)
				Division BC		
				Col. (7.1)	Col. (7.3)	Col. (8)
				\$	\$	\$
SECTION 1. FRAIS DIRECTS						
1.1 Masse Salariale						
1.1.1 Rémunération						
501.1	Éducatrices qualifiées		6000 à 6009			
501.2	Éducatrices non qualifiées		6010 à 6019			
501.3	Aides-éducatrices		6020 à 6029			
501.4	Éducatrices spécialisées		6030 à 6039			
501	Total de la rémunération					
1.1.2 Contributions de l'employeur						
502.1	Régimes obligatoires		6100 à 6159			
502.2	Régime de retraite		6160 à 6191			
502.3	Assurances collectives de base et congés de maternité		6200 à 6231			
502.4	Assurances collectives additionnelles		6250 à 6281			
502.5	Autres contributions		6300 à 6331			
502	Total des contributions de l'employeur					
503	Total de la masse salariale					
504	1.2 Main-d'œuvre indépendante		6400 à 6409			
1.3 Subventions aux RSGE						
505.1	Allocation de base des RSGE pour les enfants PCR de 59 mois ou moins		6510 à 6549			
505.2	Allocation pour les enfants PCR de 17 mois ou moins		6500 à 6509			
505.3	Allocation pour les enfants d'âge scolaire		6550 à 6559			
505.4	Allocation pour l'intégration d'un enfant handicapé - Volet A		6590 à 6599			
505.5	Allocation pour l'intégration d'un enfant handicapé - Volet B		6560 à 6569			
505.6	Allocation pour l'intégration d'un enfant handicapé - mesure transitoire		6580 à 6589			
505.7	Allocation pour l'exemption de la contribution réduite (ECP)		6570 à 6579			
505.8	Allocation compensatoire protocole BC-CISSS/CIUSSS-PCR 0 à 59 mois		6610 à 6619			
505.9	Allocation compensatoire protocole BC-CISSS/CIUSSS-PCR 17 mois ou moins		6600 à 6609			
505.10	Diminution et récupération des subventions aux RSGE		6620 à 6629			
505.11	Ajustements rétroactifs des subventions aux RSGE		6630 à 6639			
505.12	Subvention - Retrait préventif		6640 à 6649			
505.13	Mesure exceptionnelle de soutien à l'intégration d'un enfant handicapé		6650 à 6654			
505.14	Compensation pour la contribution parentale dans le contexte de la COVID-19		6655 à 6659			
505.15	Allocation pour les frais de désinfection, de réaménagement et équipements de protection individuelle		6660 à 6664			
505.16	Autres subventions aux RSGE		6665 à 6669			
505	Total des subventions aux RSGE					

		Fonds de la division de garde en installation			Fonds de la division du bureau coordonnateur	Total	Total
		2023			2023	2023	2022
		Installation	Division garde inst	Total	Division BC		
Ligne	SECTION 1. FRAIS DIRECTS (suite)						
	1.4 Incitatifs financiers aux RSGE						
510.1	Incitatif financier - neuf places à sa reconnaissance			6680 à 6684			
510.2	Incitatif financier - Devenir RSGE			6685 à 6689			
510.3	Montant forfaitaire - maintien de six places à sa reconnaissance			6690 à 6694			
510	Total des incitatifs financiers aux RSGE						
	1.5 Autres frais						
515.1	Sorties éducatives			6700 à 6709			
515.2	Matériel éducatif et récréatif			6710 à 6719			
515.3	Formation et perfectionnement du personnel de garde, des éducatrices spécialisées et des aides-éducatrices			6720 à 6729			
515.4	Honoraires professionnels			6730 à 6739			
515.5	Articles de soin et de pharmacie			6740 à 6744			
515.6	Accessoires et petits équipements			6745 à 6749			
515.7	Autres			6750 à 6754			
515	Total des autres frais						
520	TOTAL DES FRAIS DIRECTS						

			Fonds de la division de garde en installation	Fonds de la division du bureau coordonnateur	Total	Total
			Folios du Grand livre	2023	2023	2022
Ligne				Installation	Division garde inst.	Total
	SECTION 2. FRAIS AUXILIAIRES				Division BC	
	2.1 Masse salariale			Col. (1)	Col. (6)	Col. (7)
	2.1.1 Rémunération			\$	\$	\$
521.1	Cuisinière	7000 à 7009				
521.2	Préposée	7010 à 7019				
521	Total de la rémunération					
	2.1.2 Contributions de l'employeur					
522.1	Régimes obligatoires	7100 à 7139				
522.2	Régime de retraite	7160 à 7179				
522.3	Assurances collectives de base et congés de maternité	7200 à 7219				
522.4	Assurances collectives additionnelles	7250 à 7269				
522.5	Autres contributions	7300 à 7319				
522	Total des contributions de l'employeur					
523	Total de la masse salariale					
524	2.2 Main-d'œuvre indépendante	7400 à 7409				
	2.3 Frais liés à l'alimentation					
525.1	Denrées	7500 à 7509				
525.2	Contrat de services	7510 à 7519				
525.3	Accessoires, petits équipements et autres	7520 à 7529				
525.4	Formation et perfectionnement de la cuisinière	7530 à 7539				
525	Total des frais liés à l'alimentation					
	2.4 Frais liés à l'entretien					
529.1	Entretien ménager, paysager et déneigement	7600 à 7609				
529.2	Articles d'entretien, accessoires et petits équipements	7610 à 7619				
529.3	Formation et perfectionnement de la préposée	7620 à 7629				
529.4	Frais de désinfection, de réaménagement et équipements de protection individuelle	7630 à 7639				
529	Total des frais liés à l'entretien					
	2.5 Autres frais auxiliaires					
535.1	Entretien et réparations de l'équipement	7700 à 7709				
535.2	Location d'équipement	7710 à 7719				
535.3	Autres	7720 à 7739				
535	Total des autres frais auxiliaires					
540	TOTAL DES FRAIS AUXILIAIRES					

			Fonds de la division de garde en installation	Fonds de la division du bureau coordonnateur	Total	Total			
			Folios du Grand livre	2023	2023	2022			
Ligne				Installation	Division garde inst	Division BC			
SECTION 3. FRAIS RELIÉS AUX LOCAUX (FRL)				Col. (1)	Col. (6)	Col. (7)	Col. (7.1)	Col. (7.3)	Col. (8)
3.1 Coûts d'occupation des locaux				\$	\$	\$	\$	\$	\$
541.1	Loyer	8000 à 8009							
541.2	Frais de consommation d'énergie	8010 à 8019							
541.3	Frais d'assurance feu/vol et de branchement à une centrale d'alarme	8020 à 8029							
541.4	Frais d'entretien et de réparations	8030 à 8039							
541.5	Coûts du bail emphytéotique	8040 à 8049							
541.6	Taxes foncières, scolaires et d'affaires	8050 à 8059							
541.7	Frais pour l'aménagement d'une installation temporaire	8060 à 8064							
541.8	Autres	8065 à 8069							
541	Total des coûts d'occupation des locaux								
3.2 Frais de financement									
542.1	Intérêts sur la dette à long terme	8100 à 8109							
542.2	Intérêts sur la dette à long terme PFI	8120 à 8129							
542.3	Autres	8160 à 8169							
542	Total des frais de financement								
3.3 Frais d'amortissement									
543.1	Bâtisse	8200 à 8209							
543.2	Amélioration locative	8210 à 8219							
543.3	Aménagement de terrain	8220 à 8229							
543.4	Charges communes d'amortissement imputées au BC	8230 à 8239							
543	Total des frais d'amortissement								
544	3.4 Perte (gain) sur disposition d'actifs liés aux FRL		8300 à 8309						
560	TOTAL DES FRAIS RELIÉS AUX LOCAUX								

Ligne	
	SECTION 4. FRAIS ADMINISTRATIFS
	4.1 Masse salariale
	4.1.1 Rémunération
561.1	Personnel d'encadrement
561.2	Autres membres du personnel
561.3	Prestations de cessation d'emploi
561	Total de la rémunération
	4.1.2 Contributions de l'employeur
562.1	Régimes obligatoires
562.2	Régime de retraite
562.3	Assurances collectives de base et congés de maternité
562.4	Assurances collectives additionnelles
562.5	Autres contributions
562	Total des contributions de l'employeur
563	Total de la masse salariale
564	4.2 Main-d'œuvre indépendante
	4.3 Frais d'amortissement
565.1	Mobilier de bureau
565.2	Équipements informatiques
565.3	Équipements
565.4	Matériel roulant
565.5	Actifs incorporels
565.6	Autres
565.7	Charges communes d'amortissement imputées au BC
565	Total des frais d'amortissement
566	4.4 Perte (gain) sur disposition d'actifs non reliés aux FRL

	Fonds de la division de garde en installation			Fonds de la division du bureau coordonnateur	Total	Total
Folios du Grand livre	2023			2023	2023	2022
	Installation	Division garde inst	Total	Division BC		
	Col. (1)	Col. (6)	Col. (7)	Col. (7.1)	Col. (7.3)	Col. (8)
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
9000 à 9029						
9050 à 9079						
9100 à 9109						
9110 à 9214						
9200 à 9244						
9250 à 9294						
9300 à 9344						
9350 à 9394						
9400 à 9404						
9500 à 9504						
9505 à 9509						
9510 à 9514						
9515 à 9519						
9520 à 9524						
9525 à 9529						
9530 à 9534						
9550 à 9554						

			Fonds de la division de garde en installation	Fonds de la division du bureau coordonnateur	Total	Total
			Folios du Grand livre	2023	2023	2022
SECTION 4. FRAIS ADMINISTRATIFS (suite)				Installation	Division garde inst	Total
4.5 Autres frais				Col. (1)	Col. (6)	Col. (7)
				\$	\$	\$
575.1	Assurance responsabilité civile et autres	9600 à 9604				
575.2	Frais liés au matériel roulant	9605 à 9609				
575.3	Frais liés à l'utilisation de logiciels	9610 à 9614				
575.4	Activités sociales	9615 à 9619				
575.5	Frais de déplacement, de séjour et de représentation	9620 à 9624				
575.6	Honoraires professionnels d'audit et d'examen	9625 à 9629				
575.7	Honoraires professionnels de comptabilité	9630 à 9634				
575.8	Honoraires professionnels autres	9635 à 9639				
575.9	Télécommunications	9640 à 9644				
575.10	Publicité et information	9645 à 9649				
575.11	Frais de bureau, messagerie et autres fournitures	9650 à 9654				
575.12	Formation et perfectionnement du personnel d'encadrement	9655 à 9659				
575.13	Formation et perfectionnement des autres membres du personnel	9660 à 9664				
575.15	Cotisations au guichet unique	9670 à 9674				
575.16	Cotisations aux associations nationales et aux regroupements régionaux	9675 à 9679				
575.17	Autres abonnements et cotisations	9680 à 9684				
575.18	Frais de banque et d'intérêts	9685 à 9689				
575.19	Mauvaises créances	9690 à 9694				
575.20	Intérêts sur la dette à long terme non reliés aux FRL	9695 à 9699				
575.22	Autres taxes et frais de permis	9705 à 9709				
575.23	Autres	9710 à 9714				
575.24	Autres	9715 à 9719				
575	Total des autres frais					
580	TOTAL DES FRAIS ADMINISTRATIFS					
599	TOTAL DES CHARGES					

ANNEXE 3 - SUBVENTIONS POUR LE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

Ligne		Folios du Grand livre	Amortissement de l'exercice			
			Subventions pour le financement des infrastructures reportées au 1er avril 2022	Augmentation (diminution) de l'exercice	Installation	Subventions pour le financement des infrastructures reportées au 31 mars 2023
			Col. (1) \$	Col. (2) \$	Col. (3) \$	Col. (9) \$
660	Subvention pour le financement lié aux immobilisations reconnues le 31 juillet 2002.	5010 à 5054	-	-	-	-
670	Subvention en vertu du programme de financement des infrastructures (PFI)	5055 à 5059	-	-	-	-
680	Subvention pour les projets d'investissements en infrastructure (SPII)	5060 à 5064	-	-	-	-
690	TOTAL DES SUBVENTIONS POUR LE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES	5080 à 5089	-	-	-	-

Ligne		Folios du Grand livre	Subvention pour les intérêts dans le cadre du PFI	
			Installation	
			Col. (10.1) \$	
660	Subvention pour le financement lié aux immobilisations reconnues le 31 juillet 2002.	5010 à 5054		
670	Subvention en vertu du programme de financement des infrastructures (PFI)	5055 à 5059	-	
680	Subvention pour les projets d'investissements en infrastructure (SPII)	5060 à 5064		
690	TOTAL DES SUBVENTIONS POUR LE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES	5080 à 5089	-	

ANNEXE 4 - ALLOCATION POUR L'INTÉGRATION D'ENFANTS HANDICAPÉS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

Ligne

		Fonds de la division de garde en installation	Total	Total
		2023	2023	2022
		Installation		
		Col. (1)	Col. (7.3)	Col. (8)
		\$	\$	\$
SECTION 1. ALLOCATION POUR L'INTÉGRATION D'ENFANTS HANDICAPÉS				
ALLOCATIONS OCTROYÉES POUR LA PÉRIODE DU 1ER AVRIL 2022 AU 31 MARS 2023 POUR L'INTÉGRATION D'ENFANTS HANDICAPÉS				
2001.1	Allocation pour enfants handicapés PCR de 59 mois ou moins		-	-
2001.2	Allocation pour enfants handicapés d'âge scolaire (PCRS et NON PCRS)		-	-
2001.3	Allocation pour enfants handicapés admissibles à la mesure transitoire		-	-
2001	TOTAL DES ALLOCATIONS OCTROYÉES POUR LA PÉRIODE DU 1ER AVRIL 2022 AU 31 MARS 2023 POUR L'INTÉGRATION D'ENFANTS HANDICAPÉS	-	-	-
SECTION 2. DÉPENSES ENCOURUES POUR LA PÉRIODE DU 1ER AVRIL 2022 AU 31 MARS 2023 POUR L'INTÉGRATION D'ENFANTS HANDICAPÉS				
2.1 Masse salariale pour l'intégration d'enfants handicapés				
2002.1	Éducatrices qualifiées et non qualifiées		-	-
2002.2	Aides-éducatrices		-	-
2002.3	Éducatrices spécialisées		-	-
2002.4	Personnel d'encadrement		-	-
2002.5	Autres membres du personnel		-	-
2002	Total de la masse salariale pour l'intégration d'enfants handicapés	-	-	-
2.2 Autres dépenses				
2003.1	Formation et perfectionnement du personnel de garde pour l'intégration d'enfants handicapés		-	-
2003.2	Honoraires professionnels pour l'intégration d'enfants handicapés		-	-
2003.3	Ressources matérielles pour l'intégration d'enfants handicapés		-	-
2003.4	Autres dépenses : _____		-	-
2003.5	Autres dépenses : _____		-	-
2003	Total d'autres dépenses	-	-	-
2004	TOTAL DES DÉPENSES ENCOURUES POUR LA PÉRIODE DU 1ER AVRIL 2022 AU 31 MARS 2023 POUR L'INTÉGRATION D'ENFANTS HANDICAPÉS	-	-	-
AJUSTEMENTS				
2005.1	Autres : _____		-	-
2005.2	Autres : _____		-	-

[REDACTED]

ANNEXE 4.1 - SUBVENTION POUR LA MESURE EXCEPTIONNELLE DE SOUTIEN (MES) À L'INTÉGRATION D'UN ENFANT HANDICAPÉ

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

Ligne	Enfant bénéficiaire de la MES					Ressources affectées à l'accompagnement de l'enfant bénéficiaire de la MES		Subvention octroyée \$
	NIREC ¹ ou NECSG ²	Date d'admissibilité à la MES (AAAA-MM-JJ)	Nombre d'heures octroyées à l'accompagnement	Total des jours d'occupation	Total des jours de présence	Total des heures rémunérées à l'accompagnement	Total de la rémunération et des honoraires liés à l'accompagnement \$	
3000.001								
3000.002								
3000.003								
3000.004								
3000.005								
3000.006								
3000.007								
3000.008								
3000.009								
3000.010								
3000.011								
3000.012								
3000.013								
3000.014								
3000.015								

3010

TOTAL DE SUBVENTION POUR LA MES À L'INTÉGRATION D'UN ENFANT HANDICAPÉ

=====

Note:

1. NIREC: Numéro d'inscription au registre de l'état civil. Veuillez inscrire ce NIREC pour un enfant né au Québec.

2. NECSG : Numéro d'identification de l'enfant attribué par le service en ligne Clientèle des Services de Garde (CSG) du Ministère de la Famille. Veuillez inscrire ce NECSG pour un enfant né hors du QC.

ANNEXE 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

Ligne	Folios du Grand Livre			Cadre ou programme	Amortissement		Date de fin de bail	Coût des immobilisations corporelles (\$)				Amortissement cumulé (\$)			Valeur Nette (\$)		
					Méthode	Taux %		Coût au 1er avril 2022	Acquisition	(Disposition)	Coût au 31 mars 2023	Solde au 1er avril 2022	Augmentation	(Diminution)	Solde au 31 mars 2023	Valeur nette au 31 mars 2022	Valeur nette au 31 mars 2023
LA DIVISION OU LE BC N'A AUCUNE IMMOBILISATION																	
Terrain																	
701	Installation		1000 à 1009					-	-	-	-			-	-		
706	Division garde inst.		1000 à 1009					-	-	-	-			-	-		
706.1	Division BC		1000 à 1009					-	-	-	-			-	-		
Bâtisse																	
711	Installation		1020 à 1029					-	-	-	-	-	-	-	-		
716	Division garde inst.		1020 à 1029					-	-	-	-	-	-	-	-		
716.1	Division BC		1020 à 1029					-	-	-	-	-	-	-	-		
Matériel roulant																	
721	Installation		1070 à 1079					-	-	-	-	-	-	-	-		
726	Division garde inst.		1070 à 1079					-	-	-	-	-	-	-	-		
726.1	Division BC		1070 à 1079					-	-	-	-	-	-	-	-		
Équipement																	
731	Installation		1050 à 1059					-	-	-	-	-	-	-	-		
736	Division garde inst.		1050 à 1059					-	-	-	-	-	-	-	-		
736.1	Division BC		1050 à 1059					-	-	-	-	-	-	-	-		
Mobilier de bureau																	
741	Installation		1040 à 1049					-	-	-	-	-	-	-	-		
746	Division garde inst.		1040 à 1049					-	-	-	-	-	-	-	-		
746.1	Division BC		1040 à 1049					-	-	-	-	-	-	-	-		

ANNEXE 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

Ligne		Folios du Grand Livre		Cadre ou programme	Amortissement		Date de fin de bail	Coût des immobilisations corporelles (\$)				Amortissement cumulé (\$)			Valeur Nette (\$)		
					Méthode	Taux %		Coût au 1er avril 2022	Acquisition	(Disposition)	Coût au 31 mars 2023	Solde au 1er avril 2022	Augmentation	(Diminution)	Solde au 31 mars 2023	Valeur nette au 31 mars 2022	Valeur nette au 31 mars 2023
								(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
Améliorations locatives																	
751	Installation		1030 à 1039					-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
756	Division garde inst.		1030 à 1039					-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
756.1	Division BC		1030 à 1039					-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Équipement informatique																	
761	Installation		1060 à 1069					-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
766	Division garde inst.		1060 à 1069					-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
766.1	Division BC		1060 à 1069					-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Aménagement de terrains																	
771	Installation		1010 à 1019					-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
776	Division garde inst.		1010 à 1019					-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
776.1	Division BC		1010 à 1019					-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres																	
781	Installation		1090 à 1099					-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
786	Division garde inst.		1090 à 1099					-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
786.1	Division BC		1090 à 1099					-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL																	
799	Fonds division garde inst.							-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
799.1	Fonds division BC							-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

ANNEXE 6 - DETTE À LONG TERME

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

LA DIVISION OU LE BC N'A AUCUNE DETTE À LONG TERME.														
Ligne	Nature de la dette à long terme	Folios du Grand livre	Cadre Programme	Dette	Dates		Taux d'intérêt		Dette à long terme				Actifs donnés en garantie	
				Initiale	Renouvellement	Échéance	Nominal	Effectif	Solde	Augmentation	(Remboursement de capital)	Solde	Catégorie d'actif	Valeur nette au
				\$	aaaa-mm-jj	aaaa-mm-jj	%	%	1er avril 2022	\$	\$	31 mars 2023		31 mars 2023
									\$	\$	\$	\$		\$
1201		3000 à 3199		-					-	-	-	-	-	-
1202		3000 à 3199		-					-	-	-	-	-	-
1203		3000 à 3199		-					-	-	-	-	-	-
1204		3000 à 3199		-					-	-	-	-	-	-
1205		3000 à 3199		-					-	-	-	-	-	-
1206		3000 à 3199		-					-	-	-	-	-	-
1207		3000 à 3199		-					-	-	-	-	-	-
1208		3000 à 3199		-					-	-	-	-	-	-
1210	Total de la dette à long terme								-			-		
	Moins:									Total autre		-		
1211	Tranche de la dette à long terme échéant dans l'année								-	Total PFI		-		
1212	Solde de la dette à long terme								-	Total SID		-		

ANNEXE 6 - DETTE À LONG TERME
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

Versements en capital sur la dette à long terme à effectuer au cours des cinq prochains exercices financiers :

2023-2024	- \$
2024-2025	- \$
2025-2026	- \$
2026-2027	- \$
2027-2028	- \$

Information à fournir :

[REDACTED]

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR L'ÉTAT DE LA RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

Est-ce que le rapport de l'auditeur indépendant sur l'état de la rémunération du personnel comporte une réserve ou une opinion défavorable?

ÉTAT DE LA RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

ÉDUCATRICES QUALIFIÉES

CONFIDENTIEL

Ligne	1. Identifiant de l'employé (Nom, prénom)	2. Statut P/T	2.1 À l'emploi au 31 mars 2023	3. Horaire TC / TP		4. Rémunération totale 2021-2022 \$	5. Numéro du dernier échelon 2022-2023	5.1 Nombre d'heures rémunérées au dernier échelon 2022-2023		6. Total des heures travaillées 2022-2023	7. Total des heures rémunérées 2022-2023	8. Rémunération totale 2022-2023 \$	9. Taux horaire moyen \$	10. Changement de catégorie d'emplois au cours de l'exercice	11. Nombre de jours travaillés / semaine	12. Nombre d'heures travaillées / semaine
801.01																
801.02																
801.03																
801.04																
801.05																
801.06																
801.07																
801.08																
801.09																
801.10																
801.11																
801.12																
801.13																
801.14																
801.15																
801.16																
801.17																

ÉTAT DE LA RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

ÉDUCATRICES QUALIFIÉES

CONFIDENTIEL

Ligne	1. Identifiant de l'employé (Nom, prénom)	2. Statut P/T	2.1 À l'emploi au 31 mars 2023	3. Horaire TC / TP		4. Rémunération totale 2021-2022 \$	5. Numéro du dernier échelon 2022-2023	5.1 Nombre d'heures rémunérées au dernier échelon 2022-2023		6. Total des heures travaillées 2022-2023	7. Total des heures rémunérées 2022-2023	8. Rémunération totale 2022-2023 \$	9. Taux horaire moyen \$	10. Changement de catégorie d'emplois au cours de l'exercice	11. Nombre de jours travaillés / semaine	12. Nombre d'heures travaillées / semaine
801.18																
801.19																
801.20																
801.999	Autres			Nombre d'employés en 2021-2022				Nombre d'employés en 2022-2023								
802.10	Total L.801.01 à L.801.140															
802.15	Ajustement lié à une rétroactivité pour des exercices antérieurs															
802.20	Autres ajustements															
802.30	TOTAL															

Avis important : Conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé (L.R.Q., chapitre P-39.1), l'état de la rémunération du personnel ne doit pas être transmis aux parents à l'assemblée générale du CPE. Ces renseignements ne peuvent être communiqués qu'aux membres du conseil d'administration, à l'auditeur du CPE et au ministère de la Famille. Veuillez consulter les Règles de reddition de comptes.

ÉTAT DE LA RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

ÉDUCATRICES NON QUALIFIÉES

CONFIDENTIEL

Ligne	1. Identifiant de l'employé (Nom, prénom)	2. Statut P/T	2.1 À l'emploi au 31 mars 2023	3. Horaire TC / TP		4. Rémunération totale 2021-2022 \$	5. Numéro du dernier échelon 2022-2023	5.1 Nombre d'heures rémunérées au dernier échelon 2022-2023		6. Total des heures travaillées 2022-2023	7. Total des heures rémunérées 2022-2023	8. Rémunération totale 2022-2023 \$	9. Taux horaire moyen \$	10. Changement de catégorie d'emplois au cours de l'exercice	11. Nombre de jours travaillés / semaine	12. Nombre d'heures travaillées / semaine
811.01																
811.02																
811.03																
811.04																
811.05																
811.06																
811.07																
811.08																
811.09																
811.10																
811.11																
811.12																
811.13																
811.14																
811.15																
811.16																
811.17																
811.18																
811.19																

ÉTAT DE LA RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

ÉDUCATRICES NON QUALIFIÉES

CONFIDENTIEL

Ligne	1. Identifiant de l'employé (Nom, prénom)	2. Statut P/T	2.1 À l'emploi au 31 mars 2023	3. Horaire TC / TP		4. Rémunération totale 2021-2022 \$	5. Numéro du dernier échelon 2022-2023	5.1 Nombre d'heures rémunérées au dernier échelon 2022-2023		6. Total des heures travaillées 2022-2023	7. Total des heures rémunérées 2022-2023	8. Rémunération totale 2022-2023 \$	9. Taux horaire moyen \$	10. Changement de catégorie d'emplois au cours de l'exercice	11. Nombre de jours travaillés / semaine	12. Nombre d'heures travaillées / semaine
811.20																
811.99	Autres		Nombre d'employés en 2021-2022				Nombre d'employés en 2022-2023									
812.10	Total L.811.01 à L.811.99															
812.15	Ajustement lié à une rétroactivité pour des exercices antérieurs															
812.20	Autres ajustements															
812.30	TOTAL															

Avis important : Conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé (L.R.Q., chapitre P-39.1), l'état de la rémunération du personnel ne doit pas être transmis aux parents à l'assemblée générale du CPE. Ces renseignements ne peuvent être communiqués qu'aux membres du conseil d'administration, à l'auditeur du CPE et au ministère de la Famille. Veuillez consulter les Règles de reddition de comptes.

ÉTAT DE LA RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

ÉDUCATRICES SPÉCIALISÉES

CONFIDENTIEL

Ligne	1. Identifiant de l'employé (Nom, prénom)	2. Statut P/T	2.1 À l'emploi au 31 mars 2023	3. Horaire TC / TP		4. Rémunération totale 2021-2022 \$	5. Numéro du dernier échelon 2022-2023	5.1 Nombre d'heures rémunérées au dernier échelon 2022-2023		6. Total des heures travaillées 2022-2023	7. Total des heures rémunérées 2022-2023	8. Rémunération totale 2022-2023 \$	9. Taux horaire moyen \$	10. Changement de catégorie d'emplois au cours de l'exercice	11. Nombre de jours travaillés / semaine	12. Nombre d'heures travaillées / semaine
831.01																
831.02																
831.03																
831.04																
831.05																
831.06																
831.07																
831.08																
831.09																
831.10																
831.11																
831.12																
831.13																
831.14																
831.15																
831.16																
831.17																
831.18																

ÉTAT DE LA RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

ÉDUCATRICES SPÉCIALISÉES

CONFIDENTIEL

Ligne	1. Identifiant de l'employé (Nom, prénom)	2. Statut P/T	2.1 À l'emploi au 31 mars 2023	3. Horaire TC / TP		4. Rémunération totale 2021-2022 \$	5. Numéro du dernier échelon 2022-2023	5.1 Nombre d'heures rémunérées au dernier échelon 2022-2023		6. Total des heures travaillées 2022-2023	7. Total des heures rémunérées 2022-2023	8. Rémunération totale 2022-2023 \$	9. Taux horaire moyen \$	10. Changement de catégorie d'emplois au cours de l'exercice	11. Nombre de jours travaillés / semaine	12. Nombre d'heures travaillées / semaine
831.19																
831.20																
831.99	Autres			Nombre d'employés en			Nombre d'employés en									
				2021-2022			2022-2023									
832.10	Total L.831.01 à L.831.99															
832.15	Ajustement lié à une rétroactivité pour des exercices antérieurs															
832.20	Autres ajustements															
832.30	TOTAL															

Avis important : Conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé (L.R.Q., chapitre P-39.1), l'état de la rémunération du personnel ne doit pas être transmis aux parents à l'assemblée générale du CPE. Ces renseignements ne peuvent être communiqués qu'aux membres du conseil d'administration, à l'auditeur du CPE et au ministère de la Famille. Veuillez consulter les Règles de reddition de comptes.

ÉTAT DE LA RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

PERSONNEL D'ENCADREMENT

CONFIDENTIEL

Ligne	1. Identifiant de l'employé (Nom, Prénom)	2. Statut P / T	2.1 À l'emploi au 31 mars 2023	3. Horaire TC / TP	4. Rémunération totale et montant forfaitaire 2021-2022 \$	5. Salaire annuel au 31 mars 2023 \$	5.1 Nombre de jours rémunérés à ce salaire 2022-2023	6. Nombre de jours travaillés 2022-2023	7. Nombre de jours rémunérés 2022-2023	8. Rémunération totale 2022-2023 \$	8.1 Montant forfaitaire en sus du salaire annuel 2022-2023 \$	9. Catégorie d'emplois de gestion	10. Numéro de classe (DG) ou type (DA)	11. Nombre de jours travaillés / semaine	12. Nombre d'heures travaillées / semaine
	Fonds de la division de garde en installation :														
851.01															
851.02															
851.03															
851.04															
851.05															
851.06															
851.07															
851.08															
851.09															
851.10															
851.11															
851.12															
851.13															
851.14															
851.15															
851.16															
851.17															
851.18															

ÉTAT DE LA RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

PERSONNEL D'ENCADREMENT

CONFIDENTIEL

Ligne	1. Identifiant de l'employé (Nom, Prénom)	2. Statut P / T	2.1 À l'emploi au 31 mars 2023	3. Horaire TC / TP	4. Rémunération totale et montant forfaitaire 2021-2022 \$	5. Salaire annuel au 31 mars 2023 \$	5.1 Nombre de jours rémunérés à ce salaire 2022-2023	6. Nombre de jours travaillés 2022-2023	7. Nombre de jours rémunérés 2022-2023	8. Rémunération totale 2022-2023 \$	8.1 Montant forfaitaire en sus du salaire annuel 2022-2023 \$	9. Catégorie d'emplois de gestion	10. Numéro de classe (DG) ou type (DA)	11. Nombre de jours travaillés / semaine	12. Nombre d'heures travaillées / semaine
	Fonds de la division de garde en installation														
851.19															
851.20															
851.21															
851.22															
851.23															
851.24															
851.25															

852.10	Total de L.851.01 à L.851.25														
852.15	Ajustement lié à une rétroactivité pour des exercices antérieurs														
852.20	Autres ajustements														
852.30	TOTAL														

Catégorie d'emplois de gestion DG: Directrice générale

DA-Adm: Directrice adjointe à l'administration

DA-Inst: Directrice adjointe en installation

Avis important : Conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé (L.R.Q., chapitre P-39.1), l'état de la rémunération du personnel ne doit pas être transmis aux parents à l'assemblée générale du CPE. Ces renseignements ne peuvent être communiqués qu'aux membres du conseil d'administration, à l'auditeur du CPE et au ministère de la Famille. Veuillez consulter les Règles de reddition de comptes.

ÉTAT DE LA RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

PERSONNEL D'ENCADREMENT

CONFIDENTIEL

Ligne	1. Identifiant de l'employé (Nom, Prénom)	2. Statut P / T	2.1 À l'emploi au 31 mars 2023	3. Horaire TC / TP	4. Rémunération totale et montant forfaitaire 2021-2022 \$	5. Salaire annuel au 31 mars 2023 \$	5.1 Nombre de jours rémunérés à ce salaire 2022-2023	6. Nombre de jours travaillés 2022-2023	7. Nombre de jours rémunérés 2022-2023	8. Rémunération totale 2022-2023 \$	8.1 Montant forfaitaire en sus du salaire annuel 2022-2023 \$	9. Catégorie d'emplois de gestion	10. Numéro de classe (DG) ou type (DA)	11. Nombre de jours travaillés / semaine	12. Nombre d'heures travaillées / semaine
	Fonds de la division du bureau coordonnateur :														
855.01															
855.02															
855.03															
855.04															
855.05															
855.06															
855.07															
855.08															
855.09															
855.10															
855.11															
855.12															
855.13															
855.14															
855.15															
855.16															
855.17															
855.18															

ÉTAT DE LA RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

PERSONNEL D'ENCADREMENT

CONFIDENTIEL

Ligne

1. Identifiant de l'employé (Nom, Prénom)	2. Statut P / T	2.1 À l'emploi au 31 mars 2023	3. Horaire TC / TP	4. Rémunération totale et montant forfaitaire 2021-2022 \$	5. Salaire annuel au 31 mars 2023 \$	5.1 Nombre de jours rémunérés à ce salaire 2022-2023	6. Nombre de jours travaillés 2022-2023	7. Nombre de jours rémunérés 2022-2023	8. Rémunération totale 2022-2023 \$	8.1 Montant forfaitaire en sus du salaire annuel 2022-2023 \$	9. Catégorie d'emplois de gestion	10. Numéro de classe (DG) ou type (DA)	11. Nombre de jours travaillés / semaine	12. Nombre d'heures travaillées / semaine
Fonds de la division du bureau coordonnateur :														
855.19														
855.20														
855.21														
855.22														
855.23														
855.24														
855.25														

856.10	Total de L.855.01 à L.855.25				
856.15	Ajustement lié à une rétroactivité pour des exercices antérieurs				
856.20	Autres ajustements				
856.30	TOTAL				

Catégorie d'emplois de gestion DG: Directrice générale

DA-Adm: Directrice adjointe à l'administration

DA-BC: Directrice adjointe du bureau coordonnateur

DA-Inst: Directrice adjointe en installation

Avis important : Conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé (L.R.Q., chapitre P-39.1), l'état de la rémunération du personnel ne doit pas être transmis aux parents à l'assemblée générale du CPE. Ces renseignements ne peuvent être communiqués qu'aux membres du conseil d'administration, à l'auditeur du CPE et au ministère de la Famille. Veuillez consulter les Règles de reddition de comptes.

ÉTAT DE LA RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

AUTRES MEMBRES DU PERSONNEL

CONFIDENTIEL

Ligne	1. Identifiant de l'employé (Nom, prénom)	1.1 Catégorie d'emploi	2. Statut P / T	2.1 À l'emploi au 31 mars 2023	3. Horaire TC / TP	4. Rémunération totale 2021-2022 \$	5. Numéro du dernier échelon 2022-2023	5.1 Nombre d'heures rémunérées au dernier échelon 2022-2023	6. Total des heures travaillées 2022-2023	7. Total des heures rémunérées 2022-2023	8. Rémunération totale 2022-2023 \$	9. Taux horaire moyen \$	10. Changement de catégorie d'emplois au cours de l'exercice	11. Nombre de jours travaillés / semaine	12. Nombre d'heures travaillées / semaine
	Fonds de la division de garde en installation														
891.01															
891.02															
891.03															
891.04															
891.05															
891.06															
891.07															
891.08															
891.09															
891.10															
891.11															
891.12															
891.13															
891.14															
891.15															
891.16															
891.17															
891.18															
891.19															

ÉTAT DE LA RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

AUTRES MEMBRES DU PERSONNEL

CONFIDENTIEL

Ligne	1. Identifiant de l'employé (Nom, prénom)	1.1 Catégorie d'emploi	2. Statut P / T	2.1 À l'emploi au 31 mars 2023	3. Horaire TC / TP	4. Rémunération totale 2021-2022 \$	5. Numéro du dernier échelon 2022-2023	5.1 Nombre d'heures rémunérées au dernier échelon 2022-2023	6. Total des heures travaillées 2022-2023	7. Total des heures rémunérées 2022-2023	8. Rémunération totale 2022-2023 \$	9. Taux horaire moyen \$	10. Changement de catégorie d'emplois au cours de l'exercice	11. Nombre de jours travaillés / semaine	12. Nombre d'heures travaillées / semaine
-------	--	------------------------------	-----------------------	---	--------------------------	--	--	---	--	---	---	-----------------------------------	---	---	--

Fonds de la division de garde en installation :

891.20															
--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

891.99.1	Autres - Aide-éducatrices	Nombre d'aide-éducatrices 2021-2022			Nombre d'aide-éducatrices 2022-2023										
891.99.2	Autres - Cuisinières ou responsables de l'alimentation	Nombre de cuisinières 2021-2022			Nombre de cuisinières 2022-2023										
891.99.3	Autres - Préposées	Nombre de préposées 2021-2022			Nombre de préposées 2022-2023										
891.99.4	Autres - Autres membres du personnel	Nombre d'autres membres du personnel 2021-2022			Nombre d'autres membres du personnel 2022-2023										
892.10	Total de L.891.01 à L.891.99.4														
892.15	Ajustement lié à une rétroactivité pour des exercices antérieurs														
892.20	Autres ajustements														
892.30	TOTAL														

ÉTAT DE LA RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

AUTRES MEMBRES DU PERSONNEL

CONFIDENTIEL

SOMMAIRE DES AUTRES MEMBRES DU PERSONNEL PAR CATÉGORIE D'EMPLOIS

Fonds de la division de garde en installation :

Ligne	Catégorie d'emploi	21. Rémunération 2021-2022 inscrite aux lignes 891.01 à 891.99.4 \$	22. Rémunération 2021-2022 inscrite aux lignes 892.15 et 892.20 \$	23. Rémunération 2021-2022 inscrite aux lignes 891.01 à 892.20 \$
893.1	Aide-éducatrice			
893.2	Cuisinière ou responsable de l'alimentation			
893.3	Préposée			
893.4	Agente conseil en soutien pédagogique et technique			
893.5	Secrétaire comptable ou commis comptable			
893.6	Secrétaire réceptionniste			
893.7	Adjointe administrative			
893.8	Agente de conformité			
893.9	Autres membres du personnel inscrits à la ligne 891.99.4			
893	TOTAL			

24. Rémunération 2022-2023 inscrite aux lignes 891.01 à 891.99.4 \$	25. Rémunération 2022-2023 inscrite aux lignes 892.15 et 892.20 \$	26. Rémunération 2022-2023 inscrite aux lignes 891.01 à 892.20 \$

Catégories d'emploi

AA : Adjointe administrativeAC : Agente de conformitéAE : Aide éducatriceAPT : Agente conseil en soutien pédagogique et technique

C : Cuisinière ou responsable de l'alimentationP : PréposéeSC : Secrétaire comptable ou commis comptableSR : Secrétaire réceptionniste

Avis important : Conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé (L.R.Q., chapitre P-39.1), l'état de la rémunération du personnel ne doit pas être transmis aux parents à l'assemblée générale du CPE. Ces renseignements ne peuvent être communiqués qu'aux membres du conseil d'administration, à l'auditeur du CPE et au ministère de la Famille. Veuillez consulter les Règles de reddition de comptes.

ÉTAT DE LA RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

AUTRES MEMBRES DU PERSONNEL

CONFIDENTIEL

Ligne	1. Identifiant de l'employé (Nom, prénom)	1.1 Catégorie d'emploi	2. Statut P / T	2.1 À l'emploi au 31 mars 2023	3. Horaire TC / TP	4. Rémunération totale 2021-2022 \$	5. Numéro du dernier échelon 2022-2023	5.1 Nombre d'heures rémunérées au dernier échelon 2022-2023	6. Total des heures travaillées 2022-2023	7. Total des heures rémunérées 2022-2023	8. Rémunération totale 2022-2023 \$	9. Taux horaire moyen \$	10. Changement de catégorie d'emplois au cours de l'exercice	11. Nombre de jours travaillés / semaine	12. Nombre d'heures travaillées / semaine
	Fonds de la division du bureau coordonnateur :														
895.01															
895.02															
895.03															
895.04															
895.05															
895.06															
895.07															
895.08															
895.09															
895.10															
895.11															
895.12															
895.13															
895.14															
895.15															
895.16															
895.17															
895.18															
895.19															

ÉTAT DE LA RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

AUTRES MEMBRES DU PERSONNEL

CONFIDENTIEL

Ligne

1. Identifiant de l'employé (Nom, prénom)	1.1 Catégorie d'emploi	2. Statut P / T	2.1 À l'emploi au 31 mars 2023	3. Horaire TC / TP	4. Rémunération totale 2021-2022 \$	5. Numéro du dernier échelon 2022-2023	5.1 Nombre d'heures rémunérées au dernier échelon 2022-2023	6. Total des heures travaillées 2022-2023	7. Total des heures rémunérées 2022-2023	8. Rémunération totale 2022-2023 \$	9. Taux horaire moyen \$	10. Changement de catégorie d'emplois au cours de l'exercice	11. Nombre de jours travaillés / semaine	12. Nombre d'heures travaillées / semaine
--	------------------------------	-----------------------	---	--------------------------	--	--	---	--	---	---	-----------------------------------	---	---	--

Fonds de la division du bureau coordonnateur :

895.20

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

895.99.2	Autres - Cuisinières ou responsables de l'alimentation	Nombre de cuisinières 2021-2022			Nombre de cuisinières 2022-2023				
895.99.3	Autres - Préposées	Nombre de préposées 2021-2022			Nombre de préposées 2022-2023				
895.99.4	Autres - Autres membres du personnel	Nombre d'autres membres du personnel 2021-2022			Nombre d'autres membres du personnel 2022-2023				
896.10	Total de L.895.01 à L.895.99.4								
896.15	Ajustement lié à une rétroactivité pour des exercices antérieurs								
896.20	Autres ajustements								
896.30	TOTAL								

ÉTAT DE LA RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

AUTRES MEMBRES DU PERSONNEL

CONFIDENTIEL

SOMMAIRE DES AUTRES MEMBRES DU PERSONNEL PAR CATÉGORIE D'EMPLOIS

Fonds de la division du bureau coordonnateur :

Ligne	Catégorie d'emploi	21. Rémunération 2021-2022 inscrite aux lignes 895.01 à 895.99.4 \$	22. Rémunération 2021-2022 inscrite aux lignes 896.15 et 896.20 \$	23. Rémunération 2021-2022 inscrite aux lignes 895.01 à 896.20 \$
897.2	Cuisinière ou responsable de l'alimentation			
897.3	Préposée			
897.4	Agente conseil en soutien pédagogique et technique			
897.5	Secrétaire comptable ou commis comptable			
897.6	Secrétaire réceptionniste			
897.7	Adjointe administrative			
897.8	Agente de conformité			
897.9	Autres membres du personnel inscrits à la ligne 895.99.4			
897	TOTAL			

24. Rémunération 2022-2023 inscrite aux lignes 895.01 à 895.99.4 \$	25. Rémunération 2022-2023 inscrite aux lignes 896.15 et 896.20 \$	26. Rémunération 2022-2023 inscrite aux lignes 895.01 à 896.20 \$

Avis important : Conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé (L.R.Q., chapitre P-39.1), l'état de la rémunération du personnel ne doit pas être transmis aux parents à l'assemblée générale du CPE. Ces renseignements ne peuvent être communiqués qu'aux membres du conseil d'administration, à l'auditeur du CPE et au ministère de la Famille. Veuillez consulter les Règles de reddition de comptes.

RAPPORT DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE SUR L'ÉTAT DES SUBVENTIONS OCTROYÉES AUX RSGE
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

Est-ce que le rapport du professionnel en exercice sur l'état des subventions octroyées aux RSGE comporte une conclusion avec réserve, une conclusion défavorable ou l'impossibilité d'exprimer une conclusion ?

ÉTAT DES SUBVENTIONS OCTROYÉES AUX RSGE

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

Association représentative des RSGE ou modèle retenu par les RSGE :

CONFIDENTIEL

Veillez préciser si vous avez inscrit « Autres » :

Ligne

1. No d'identification de la RSGE	1.1 Nom et prénom de la RSGE	2. La RSGE emploie une assistante	3. La RSGE a offert des services de garde sur 6 plages horaires ou plus	4. Nombre annualisé de places subventionnées attribuées à la RSGE en 2022-2023	5. Nombre de jours de fermeture non subventionnés en 2022-2023	6. Nombre de jours de fermeture liée à une libération pour activités associatives en 2022-2023	7. Total des jours d'occupation en 2022-2023	8. Date de fin de la reconnaissance, le cas échéant	9. Montant des rétroactivités versées en 2022-2023 pour des exercices financiers antérieurs \$	10. Montant des diminutions et des récupérations de subventions aux RSGE 2022-2023 \$	11. Subvention octroyée en 2022-2023 \$
--	------------------------------------	---	--	---	--	---	---	--	--	---	---

Fonds de la division du bureau coordonnateur :

875.001											
875.002											
875.003											
875.004											
875.005											
875.006											
875.007											
875.008											
875.009											
875.010											
875.011											
875.012											
875.013											
875.014											
875.015											

ÉTAT DES SUBVENTIONS OCTROYÉES AUX RSGE

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

Association représentative des RSGE ou modèle retenu par les RSGE :

CONFIDENTIEL

Veuillez préciser si vous avez inscrit « Autres » :

Ligne

1. No d'identification de la RSGE	1.1 Nom et prénom de la RSGE	2. La RSGE emploie une assistante	3. La RSGE a offert des services de garde sur 6 plages horaires ou plus	4. Nombre annualisé de places subventionnées attribuées à la RSGE en 2022-2023	5. Nombre de jours de fermeture non subventionnés en 2022-2023	6. Nombre de jours de fermeture liée à une libération pour activités associatives en 2022-2023	7. Total des jours d'occupation en 2022-2023	8. Date de fin de la reconnaissance, le cas échéant	9. Montant des rétroactivités versées en 2022-2023 pour des exercices financiers antérieurs \$	10. Montant des diminutions et des récupérations de subventions aux RSGE 2022-2023 \$	11. Subvention octroyée en 2022-2023 \$
--	------------------------------------	---	--	---	--	---	---	--	--	---	---

Fonds de la division du bureau coordonnateur :

875.016											
875.017											
875.018											
875.019											
875.020											

876.20 Variation

876.30	TOTAL			0,00	0,0	0,0	0,0		0	0	0
--------	-------	--	--	------	-----	-----	-----	--	---	---	---

ÉTAT DES SUBVENTIONS OCTROYÉES AUX RSGE

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

Association représentative des RSGE ou modèle retenu par les RSGE :

CONFIDENTIEL

Veillez préciser si vous avez inscrit « Autres » :

Ligne

1. No d'identification de la RSGE	1.1 Nom et prénom de la RSGE	2. La RSGE emploie une assistante	3. La RSGE a offert des services de garde sur 6 plages horaires ou plus	4. Nombre annualisé de places subventionnées attribuées à la RSGE en 2022-2023	5. Nombre de jours de fermeture non subventionnés en 2022-2023	6. Nombre de jours de fermeture liée à une libération pour activités associatives en 2022-2023	7. Total des jours d'occupation en 2022-2023	8. Date de fin de la reconnaissance, le cas échéant	9. Montant des rétroactivités versées en 2022-2023 pour des exercices financiers antérieurs \$	10. Montant des diminutions et des récupérations de subventions aux RSGE 2022-2023 \$	11. Subvention octroyée en 2022-2023 \$
--	------------------------------------	---	--	---	--	---	---	--	--	---	---

Fonds de la division du bureau coordonnateur :

- 876.41 Nombre de nouvelles reconnaissances de RSGE pour la période du 1er avril 2022 au 31 mars 2023.
- 876.42 Nombre de reconnaissances de RSGE ayant pris fin pour la période du 1er avril 2022 au 31 mars 2023.
- 876.43 Nombre de RSGE reconnues et subventionnées au 31 mars 2023.
- 876.44 Nombre de places, visées par l'agrément, non réparties au 31 mars 2023.
- 876.50 Le BC a produit et transmis les relevés 27 pour l'année fiscale 2022 aux RSGE.
- 876.60 Le BC a produit et transmis les T4A pour l'année fiscale 2022 aux RSGE.
- 876.70 Le BC a produit et transmis le sommaire 27 et les relevés 27 pour l'année fiscale 2022 à Revenu Québec.
- 876.80 Le BC a produit et transmis le T4A Sommaire et les T4A pour l'année fiscale 2022 à l'Agence du revenu du Canada.

Avis important : Conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé (L.R.Q., chapitre P-39.1), l'état des subventions octroyées aux RSGE ne doit pas être transmis aux parents à l'assemblée générale du CPE ou du BC. Ces renseignements ne peuvent être communiqués qu'aux membres du conseil d'administration, au vérificateur externe du CPE ou du BC et au ministère de la Famille. Veuillez consulter le guide.

RAPPORT D'ASSURANCE RAISONNABLE DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT SUR L'ÉTAT DE L'OCCUPATION ET DES PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

Est-ce que le rapport d'assurance raisonnable du professionnel en exercice indépendant sur l'état de l'occupation et des présences réelles des enfants comporte une réserve ou une opinion défavorable ou l'impossibilité d'exprimer une opinion?

SOMMAIRE DES TABLEAUX À REMPLIR
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

NOM DES TABLEAUX D'OCCUPATION, CLIENTÈLES PARTICULIÈRES, TYPE DE GARDE	Installation
---	---------------------

1 - ENFANTS ADMISSIBLES AUX SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE	Requis
1.1 - ENFANTS HANDICAPÉS ADMISSIBLES	O
1.2 - EXEMPTIONS DE CONTRIBUTION PARENTALE (ECP)	O
1.3 - ENFANTS ADMISSIBLES, ACCUEILLIS DANS LE CADRE D'UN PROTOCOLE AVEC UN CISSS/CIUSSS	O
2 - ENFANTS D'ÂGE SCOLAIRE (PCRS OU NON PCRS)	O
2.1 - ENFANTS HANDICAPÉS D'ÂGE SCOLAIRE (PCRS OU NON PCRS) OU ADMISSIBLES À LA MESURE TRANSITOIRE	O
2.2 - ENFANTS HANDICAPÉS ADMISSIBLES À LA MESURE TRANSITOIRE	O
3A - JOURS DE FERMETURE	Requis
4 - ENFANTS NON PCR	O
5 - ENFANTS ADMISSIBLES ACCUEILLIS À TEMPS PARTIEL	O
6 - ENFANTS ADMISSIBLES ACCUEILLIS EN GARDE À HORAIRE NON USUEL	O

ÉTAT DE L'OCCUPATION ET DES PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

TABLEAU 1 : ÉTAT DE L'OCCUPATION ET DES PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS ADMISSIBLES À DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS

Ligne	Mois	Enfants de 0 à 17 mois			Enfants de 18 à 29 mois à la pouponnière			Enfants de 18 à 35 mois			Enfants de 36 à 47 mois			Enfants de 48 mois et plus			Total des enfants		
		Nombre d'enfants associé aux jours d'occupation	Total des jours d'occupation	Total des jours de présence	Nombre d'enfants associé aux jours d'occupation	Total des jours d'occupation	Total des jours de présence	Nombre d'enfants associé aux jours d'occupation	Total des jours d'occupation	Total des jours de présence	Nombre d'enfants associé aux jours d'occupation	Total des jours d'occupation	Total des jours de présence	Nombre d'enfants associé aux jours d'occupation	Total des jours d'occupation	Total des jours de présence	Nombre d'enfants associé aux jours d'occupation	Total des jours d'occupation	Total des jours de présence
	Installation :																		
901.001	AVRIL 2022 (21 jours)																		
902.001	MAI 2022 (22 jours)																		
903.001	JUIN 2022 (22 jours)																		
904.001	JUILLET 2022 (21 jours)																		
905.001	AOÛT 2022 (23 jours)																		
906.001	SEPTEMBRE 2022 (22 jours)																		
907.001	OCTOBRE 2022 (21 jours)																		
908.001	NOVEMBRE 2022 (22 jours)																		
909.001	DÉCEMBRE 2022 (22 jours)																		
910.001	JANVIER 2023 (22 jours)																		
911.001	FÉVRIER 2023 (20 jours)																		
912.001	MARS 2023 (23 jours)																		
920.001	TOTAL																		
920.1.001	Nombre d'enfants qui ont fréquenté le programme Passe-Partout non établi sur une base hebdomadaire sur l'ensemble du calendrier scolaire du 1er septembre 2022 au 31 mars 2023.																		
920.2.001	Nombre d'enfants qui ont fréquenté le programme Passe-Partout établi sur une base hebdomadaire sur l'ensemble du calendrier scolaire ou la maternelle 4 ans du 1er septembre 2022 au 31 mars 2023.																		

ÉTAT DE L'OCCUPATION ET DES PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

TABLEAU 1.1 : ÉTAT DE L'OCCUPATION ET DES PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS HANDICAPÉS ADMISSIBLES À DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS

Ligne	Mois	Enfants handicapés admissibles			
		Nombre d'enfants associé aux jours d'occupation, enregistrés avant le 1er avril 2022	Nombre d'enfants associé aux jours d'occupation, enregistrés pour la 1ère fois depuis le 1er avril 2022	Total des jours d'occupation	Total des jours de présence
Installation :					
941.001	AVRIL 2022				
942.001	MAI 2022				
943.001	JUIN 2022				
944.001	JUILLET 2022				
945.001	AOÛT 2022				
946.001	SEPTEMBRE 2022				
947.001	OCTOBRE 2022				
948.001	NOVEMBRE 2022				
949.001	DÉCEMBRE 2022				
950.001	JANVIER 2023				
951.001	FÉVRIER 2023				
952.001	MARS 2023				
960.001	TOTAL				

960.1.001

Veuillez indiquer le nombre total d'enfants enregistrés pour la 1ère fois par l'installation depuis le 1er avril 2022

960.2.001

De ce nombre, veuillez indiquer combien d'enfants ont déjà été enregistrés à titre d'enfant handicapé dans une autre installation du CPE

ÉTAT DE L'OCCUPATION ET DES PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

TABLEAU 1.2 : ÉTAT DE L'OCCUPATION ET DES PRÉSENCES RÉELLES RELATIF AUX EXEMPTIONS DE CONTRIBUTION PARENTALE (ECP)

Ligne	Mois	Exemptions de contribution parentale (ECP)		
		Nombre d'enfants associé aux jours d'occupation	Total des jours d'occupation	Total des jours de présence
Installation :				
1071.001	AVRIL 2022			
1072.001	MAI 2022			
1073.001	JUIN 2022			
1074.001	JUILLET 2022			
1075.001	AOÛT 2022			
1076.001	SEPTEMBRE 2022			
1077.001	OCTOBRE 2022			
1078.001	NOVEMBRE 2022			
1079.001	DÉCEMBRE 2022			
1080.001	JANVIER 2023			
1081.001	FÉVRIER 2023			
1082.001	MARS 2023			
1090.001	TOTAL			

ÉTAT DE L'OCCUPATION ET DES PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

TABLEAU 1.3A : ÉTAT DE L'OCCUPATION ET DES PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS ADMISSIBLES À DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS DANS LE CADRE DU PROTOCOLE CPE-CISSS/CIUSSS

Ligne	Enfants de 0 à 17 mois						Enfants de 18 mois et plus					
	Date de début de la réservation	Date de fin de la réservation	Nombre de semaines pendant lesquelles la réservation est valable	Nombre de places réservées	Nombre de jours réservés par semaine	Total des jours réservés	Date de début de la réservation	Date de fin de la réservation	Nombre de semaines pendant lesquelles la réservation est valable	Nombre de places réservées	Nombre de jours réservés par semaine	Total des jours réservés
Installation												
1051.001												
1052.001												
1053.001												
1054.001												
1055.001												
1056.001												
1057.001												
1058.001												
1059.001												
1060.001												
1061.001												
1062.001												
1063.001												
1064.001												
1065.001												
1066.001												
1067.001												
1068.001												
1069.001												
1070.001	Total des jours réservés:						Total des jours réservés:					
1070.1.001	Grand total des jours réservés (Total des jours réservés dans la tranche d'âge des 0 - 17 mois + Total des jours réservés dans la tranche d'âge des 18 mois et plus)											

ÉTAT DE L'OCCUPATION ET DES PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

TABLEAU 1.3B : ÉTAT DE L'OCCUPATION ET DES PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS ADMISSIBLES À DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS, ACCUEILLIS DANS LE CADRE D'UN PROTOCOLE AVEC UN CISSS/CIUSSS

Installation :

Ligne	Mois	Enfants de 0 à 17 mois			Enfants de 18 mois et plus			Total des enfants		
		Nombre d'enfants associé aux jours d'occupation	Total des jours d'occupation	Total des jours de présence	Nombre d'enfants associé aux jours d'occupation	Total des jours d'occupation	Total des jours de présence	Nombre d'enfants associé aux jours d'occupation	Total des jours d'occupation	Total des jours de présence
1031.001	AVRIL 2022									
1032.001	MAI 2022									
1033.001	JUIN 2022									
1034.001	JUILLET 2022									
1035.001	AOÛT 2022									
1036.001	SEPTEMBRE 2022									
1037.001	OCTOBRE 2022									
1038.001	NOVEMBRE 2022									
1039.001	DÉCEMBRE 2022									
1040.001	JANVIER 2023									
1041.001	FÉVRIER 2023									
1042.001	MARS 2023									
1050.001	TOTAL									

ÉTAT DE L'OCCUPATION ET DES PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

TABLEAU 2 : ÉTAT DE L'OCCUPATION ET DES PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS D'ÂGE SCOLAIRE (PCRS OU NON PCRS)

		Enfants PCRS								Enfants NON PCRS			
		Mois				Occupation réelle				Présences réelles			
		Jours de classe		Journées pédagogiques		Jours de classe		Journées pédagogiques					
Ligne		Nombre d'enfants	Total des jours	Nombre d'enfants	Total des jours	Nombre d'enfants	Total des jours	Nombre d'enfants	Total des jours	Nombre d'enfants	Total des jours	Nombre d'enfants	Total des jours
Installation :													
961.001	AVRIL 2022												
962.001	MAI 2022												
963.001	JUIN 2022												
964.001	JUILLET 2022												
965.001	AOÛT 2022												
966.001	SEPTEMBRE 2022												
967.001	OCTOBRE 2022												
968.001	NOVEMBRE 2022												
969.001	DÉCEMBRE 2022												
970.001	JANVIER 2023												
971.001	FÉVRIER 2023												
972.001	MARS 2023												
980.001	TOTAL												

ÉTAT DE L'OCCUPATION ET DES PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

TABLEAU 2.1 : ÉTAT DE L'OCCUPATION ET DES PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS HANDICAPÉS D'ÂGE SCOLAIRE (PCRS OU NON PCRS) OU ADMISSIBLES À LA MESURE TRANSITOIRE

		Enfants handicapés PCRS								Enfants handicapés NON PCRS			
		Occupation réelle				Présences réelles				Occupation réelle		Présences réelles	
		Jours de classe		Journées pédagogiques		Jours de classe		Journées pédagogiques					
Ligne		Nombre d'enfants	Total des jours	Nombre d'enfants	Total des jours	Nombre d'enfants	Total des jours	Nombre d'enfants	Total des jours	Nombre d'enfants	Total des jours	Nombre d'enfants	Total des jours
Installation :													
981.001	AVRIL 2022												
982.001	MAI 2022												
983.001	JUIN 2022												
984.001	JUILLET 2022												
985.001	AOÛT 2022												
986.001	SEPTEMBRE 2022												
987.001	OCTOBRE 2022												
988.001	NOVEMBRE 2022												
989.001	DÉCEMBRE 2022												
990.001	JANVIER 2023												
991.001	FÉVRIER 2023												
992.001	MARS 2023												
1000.001	TOTAL												

ÉTAT DE L'OCCUPATION ET DES PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

TABLEAU 2.2 : ÉTAT DE L'OCCUPATION ET PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS HANDICAPÉS ADMISSIBLES À LA MESURE TRANSITOIRE

Mois		ENFANTS HANDICAPÉS - MESURE TRANSITOIRE			
		Occupation réelle		Présences réelles	
Ligne		Nombre d'enfants	Total des jours d'occupation	Nombre d'enfants	Total des jours de présence
Installation :					
1271.001	AVRIL 2022				
1272.001	MAI 2022				
1273.001	JUIN 2022				
1274.001	JUILLET 2022				
1275.001	AOÛT 2022				
1276.001	SEPTEMBRE 2022				
1277.001	OCTOBRE 2022				
1278.001	NOVEMBRE 2022				
1279.001	DÉCEMBRE 2022				
1280.001	JANVIER 2023				
1281.001	FÉVRIER 2023				
1282.001	MARS 2023				
1290.001	TOTAL				

ÉTAT DE L'OCCUPATION ET DES PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

TABLEAU 3A : INFORMATION SUR LES JOURS DE FERMETURE

Ligne	Date de début	Date de fin	Nombre de jours de fermeture	Cause de la fermeture	Nombre de jours d'occupation associés à ce (s) jour(s) de fermeture comptabilisés dans le tableau 1	Nombre de jours d'occupation associés aux jours de fermeture attribuables à des cas fortuits, excluant le 1er jour de fermeture	Services administratifs offerts dans l'installation dans le cas d'un jour de grève, de cessation concertée de travail ou de lock-out
	Installation :						
1311							
1312							
1313							
1314							
1315							
1316							
1317							
1318							
1319							
1320							
1321							
1322							
1323							
1324							
1325							
1326							
1327							

ÉTAT DE L'OCCUPATION ET DES PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

TABLEAU 3A : INFORMATION SUR LES JOURS DE FERMETURE (SUITE)

Ligne	Date de début	Date de fin	Nombre de jours de fermeture	Cause de la fermeture	Nombre de jours d'occupation associés à ce (s) jour(s) de fermeture comptabilisés dans le tableau 1	Nombre de jours d'occupation associés aux jours de fermeture attribuables à des cas fortuits, excluant le 1er jour de fermeture	Services administratifs offerts dans l'installation dans le cas d'un jour de grève, de cessation concertée de travail ou de lock-out
	Installation :						
1328							
1329							
1330							
1351	TOTAL		0				

ÉTAT DE L'OCCUPATION ET DES PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

TABLEAU 3A : INFORMATION SUR LES JOURS DE FERMETURE (SUITE)

SOMMAIRE DES JOURS DE FERMETURE

		Nombre de jours de fermeture	Nombre de jours d'occupation associés à ce(s) jour(s) de fermeture comptabilisés dans les tableau 1
Installation :			
1351.1	Jour(s) de fermeture prévu(s) à l'entente de subvention	0,0	0,0
1351.2	Jour(s) de fermeture attribuable(s) à un cas fortuit	0,0	0,0
1351.3	Jour(s) de grève, de cessation concertée de travail et de lock-out	0,0	0,0
1351.4	Autre(s) jour(s) de fermeture	0,0	0,0
1351.C19	Jour(s) de fermeture attribuable(s) à la COVID-19	0,0	0,0
1351.5	TOTAL	0,0	0,0
1351.6	Nombre de jour(s) de fermeture prévu(s) anticipé(s) du prochain exercice financier		

ÉTAT DE L'OCCUPATION ET DES PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

TABLEAU 4 : ENFANTS NON PCR

Ligne	Mois	Enfants NON PCR 0 à 17 mois				Enfants NON PCR 18 mois et plus				Total pour les enfants NON PCR			
		Occupation réelle		Présences réelles		Occupation réelle		Présences réelles		Occupation réelle		Présences réelles	
		Nombre d'enfants	Total des jours d'occupation	Nombre d'enfants	Total des jours de présence	Nombre d'enfants	Total des jours d'occupation	Nombre d'enfants	Total des jours de présence	Nombre d'enfants	Total des jours d'occupation	Nombre d'enfants	Total des jours de présence
	Installation :												
1131.001	AVRIL 2022												
1132.001	MAI 2022												
1133.001	JUIN 2022												
1134.001	JUILLET 2022												
1135.001	AOÛT 2022												
1136.001	SEPTEMBRE 2022												
1137.001	OCTOBRE 2022												
1138.001	NOVEMBRE 2022												
1139.001	DÉCEMBRE 2022												
1140.001	JANVIER 2023												
1141.001	FÉVRIER 2023												
1142.001	MARS 2023												
1150.001	TOTAL												

ÉTAT DE L'OCCUPATION ET DES PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

TABLEAU 5 : ÉTAT DE L'OCCUPATION ET DES PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS ADMISSIBLES À DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS, ACCUEILLIS À TEMPS PARTIEL

Installation :

Ligne	Nombre de jours d'occupation à l'entente de services	Nombre d'enfants associé aux jours d'occupation	Total des jours d'occupation	Total des jours de présence
1151.001	0,5 jour			
1152.001	1,0 jour			
1153.001	1,5 jour			
1154.001	2,0 jours			
1155.001	2,5 jours			
1156.001	3,0 jours			
1157.001	3,5 jours			
1158.001	4,0 jours			
1159.001	4,5 jours			
1160.001	TOTAL			

ÉTAT DE L'OCCUPATION ET DES PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

TABLEAU 6 : ÉTAT DE L'OCCUPATION ET DES PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS ADMISSIBLES À DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS, ACCUEILLIS EN GARDE À HORAIRE NON USUEL

Ligne	Mois	Jours de semaine (lundi au vendredi) de soir			Jours de semaine (lundi au vendredi) de nuit			Jours de fin de semaine (samedi et dimanche) de jour			Jours de fin de semaine (samedi et dimanche) de soir			Jours de fin de semaine (samedi et dimanche) de nuit		
		Nombre d'enfants associé aux jours d'occupation	Total des jours d'occupation	Total des jours de présence	Nombre d'enfants associé aux jours d'occupation	Total des jours d'occupation	Total des jours de présence	Nombre d'enfants associé aux jours d'occupation	Total des jours d'occupation	Total des jours de présence	Nombre d'enfants associé aux jours d'occupation	Total des jours d'occupation	Total des jours de présence	Nombre d'enfants associé aux jours d'occupation	Total des jours d'occupation	Total des jours de présence
Installation :																
1171.001	AVRIL 2022															
1172.001	MAI 2022															
1173.001	JUIN 2022															
1174.001	JUILLET 2022															
1175.001	AOÛT 2022															
1176.001	SEPTEMBRE 2022															
1177.001	OCTOBRE 2022															
1178.001	NOVEMBRE 2022															
1179.001	DÉCEMBRE 2022															
1180.001	JANVIER 2023															
1181.001	FÉVRIER 2023															
1182.001	MARS 2023															
1190.001	TOTAL															

SOMMAIRE DES TABLEAUX À REMPLIR
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

NOM DES TABLEAUX D'OCCUPATION, CLIENTÈLES PARTICULIÈRES, TYPE DE GARDE

Division BC

1 - ENFANTS ADMISSIBLES AUX SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE	Requis
1.1 - ENFANTS HANDICAPÉS ADMISSIBLES	O
1.2 - EXEMPTIONS DE CONTRIBUTION PARENTALE (ECP)	O
1.3 - ENFANTS ADMISSIBLES, ACCUEILLIS DANS LE CADRE D'UN PROTOCOLE AVEC UN CISSS/CIUSSS	O
2 - ENFANTS D'ÂGE SCOLAIRE (PCRS OU NON PCRS)	O
2.1 - ENFANTS HANDICAPÉS D'ÂGE SCOLAIRE (PCRS OU NON PCRS) OU ADMISSIBLES À LA MESURE TRANSITOIRE	O
2.2 - ENFANTS HANDICAPÉS ADMISSIBLES À LA MESURE TRANSITOIRE	O
4 - ENFANTS NON PCR	Non requis
5 - ENFANTS ADMISSIBLES ACCUEILLIS À TEMPS PARTIEL	O
6 - ENFANTS ADMISSIBLES ACCUEILLIS EN GARDE À HORAIRE NON USUEL	O

ÉTAT DE L'OCCUPATION ET DES PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

TABLEAU 1 : ÉTAT DE L'OCCUPATION ET DES PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS ADMISSIBLES À DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS

Ligne	Mois	Enfants de 0 à 17 mois			Enfants de 18 à 29 mois à la pouponnière			Enfants de 18 à 35 mois			Enfants de 36 à 47 mois			Enfants de 48 mois et plus			Total des enfants		
		Nombre d'enfants associé aux jours d'occupation	Total des jours d'occupation	Total des jours de présence	Nombre d'enfants associé aux jours d'occupation	Total des jours d'occupation	Total des jours de présence	Nombre d'enfants associé aux jours d'occupation	Total des jours d'occupation	Total des jours de présence	Nombre d'enfants associé aux jours d'occupation	Total des jours d'occupation	Total des jours de présence	Nombre d'enfants associé aux jours d'occupation	Total des jours d'occupation	Total des jours de présence	Nombre d'enfants associé aux jours d'occupation	Total des jours d'occupation	Total des jours de présence
	Division BC : ██████████																		
901.11	AVRIL 2022 (21 jours)																		
902.11	MAI 2022 (22 jours)																		
903.11	JUIN 2022 (22 jours)																		
904.11	JUILLET 2022 (21 jours)																		
905.11	AOÛT 2022 (23 jours)																		
906.11	SEPTEMBRE 2022 (22 jours)																		
907.11	OCTOBRE 2022 (21 jours)																		
908.11	NOVEMBRE 2022 (22 jours)																		
909.11	DÉCEMBRE 2022 (22 jours)																		
910.11	JANVIER 2023 (22 jours)																		
911.11	FÉVRIER 2023 (20 jours)																		
912.11	MARS 2023 (23 jours)																		
920.11	TOTAL	=====			=====			=====			=====			=====			=====		
920.1.11	Nombre d'enfants qui ont fréquenté le programme Passe-Partout non établi sur une base hebdomadaire sur l'ensemble du calendrier scolaire du 1er septembre 2022 au 31 mars 2023.																		
920.2.11	Nombre d'enfants qui ont fréquenté le programme Passe-Partout établi sur une base hebdomadaire sur l'ensemble du calendrier scolaire ou la maternelle 4 ans du 1er septembre 2022 au 31 mars 2023.																		

ÉTAT DE L'OCCUPATION ET DES PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

TABLEAU 1.1 : ÉTAT DE L'OCCUPATION ET DES PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS HANDICAPÉS ADMISSIBLES À DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS

Ligne	Mois	Enfants handicapés admissibles			
		Nombre d'enfants associé aux jours d'occupation, enregistrés avant le 1er avril 2022	Nombre d'enfants associé aux jours d'occupation, enregistrés pour la 1ère fois depuis le 1er avril 2022	Total des jours d'occupation	Total des jours de présence
Division BC : ██████████					
941.11	AVRIL 2022				
942.11	MAI 2022				
943.11	JUIN 2022				
944.11	JUILLET 2022				
945.11	AOÛT 2022				
946.11	SEPTEMBRE 2022				
947.11	OCTOBRE 2022				
948.11	NOVEMBRE 2022				
949.11	DÉCEMBRE 2022				
950.11	JANVIER 2023				
951.11	FÉVRIER 2023				
952.11	MARS 2023				
960.11	TOTAL				

960.1.11

Veuillez indiquer le nombre total d'enfants enregistrés pour la 1ère fois par le BC depuis le 1er avril 2022

ÉTAT DE L'OCCUPATION ET DES PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

TABLEAU 1.2 : ÉTAT DE L'OCCUPATION ET DES PRÉSENCES RÉELLES RELATIF AUX EXEMPTIONS DE CONTRIBUTION PARENTALE (ECP)

	Mois	Exemptions de contribution parentale (ECP)				
		Jours d'ouverture			Jours d'absence de prestation de services subventionnée (APSS)	
Ligne		Nombre d'enfants associé aux jours d'occupation	Total des jours d'occupation	Total des jours de présence	Nombre d'enfants associé aux jours d'occupation	Total des jours d'occupation
Division BC : ██████████						
1071.11	AVRIL 2022					
1072.11	MAI 2022					
1073.11	JUIN 2022					
1074.11	JUILLET 2022					
1075.11	AOÛT 2022					
1076.11	SEPTEMBRE 2022					
1077.11	OCTOBRE 2022					
1078.11	NOVEMBRE 2022					
1079.11	DÉCEMBRE 2022					
1080.11	JANVIER 2023					
1081.11	FÉVRIER 2023					
1082.11	MARS 2023					
1090.11	TOTAL					

ÉTAT DE L'OCCUPATION ET DES PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

TABLEAU 1.3A : ÉTAT DE L'OCCUPATION ET DES PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS ADMISSIBLES À DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS DANS LE CADRE DU PROTOCOLE CPE-CISSS/CIUSSS OU BC-CISSS/CIUSSS

Ligne	Enfants de 0 à 17 mois						Enfants de 18 mois et plus					
	Date de début de la réservation	Date de fin de la réservation	Nombre de semaines pendant lesquelles la réservation est valable	Nombre de places réservées	Nombre de jours réservés par semaine	Total des jours réservés	Date de début de la réservation	Date de fin de la réservation	Nombre de semaines pendant lesquelles la réservation est valable	Nombre de places réservées	Nombre de jours réservés par semaine	Total des jours réservés
Division BC												
1051.11												
1052.11												
1053.11												
1054.11												
1055.11												
1056.11												
1057.11												
1058.11												
1059.11												
1060.11												
1061.11												
1062.11												
1063.11												
1064.11												
1065.11												
1066.11												
1067.11												
1068.11												
1069.11												
1070.11	Total des jours réservés:						Total des jours réservés:					
1070.1.11	Grand total des jours réservés (Total des jours réservés dans la tranche d'âge des 0 - 17 mois + Total des jours réservés dans la tranche d'âge des 18 mois et plus)											
1070.2.11	Somme des jours réservés par les RSGE pour la semaine se terminant le 31 mai 2006											

ÉTAT DE L'OCCUPATION ET DES PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

TABLEAU 1.3B : ÉTAT DE L'OCCUPATION ET DES PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS ADMISSIBLES À DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS, ACCUEILLIS DANS LE CADRE D'UN PROTOCOLE AVEC UN CISSS/CIUSSS

Division BC :

Ligne	Mois	Enfants de 0 à 17 mois			Enfants de 18 mois et plus			Total des enfants		
		Nombre d'enfants associé aux jours d'occupation	Total des jours d'occupation	Total des jours de présence	Nombre d'enfants associé aux jours d'occupation	Total des jours d'occupation	Total des jours de présence	Nombre d'enfants associé aux jours d'occupation	Total des jours d'occupation	Total des jours de présence
1031.11	AVRIL 2022									
1032.11	MAI 2022									
1033.11	JUIN 2022									
1034.11	JUILLET 2022									
1035.11	AOÛT 2022									
1036.11	SEPTEMBRE 2022									
1037.11	OCTOBRE 2022									
1038.11	NOVEMBRE 2022									
1039.11	DÉCEMBRE 2022									
1040.11	JANVIER 2023									
1041.11	FÉVRIER 2023									
1042.11	MARS 2023									
1050.11	TOTAL									

ÉTAT DE L'OCCUPATION ET DES PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

TABLEAU 2 : ÉTAT DE L'OCCUPATION ET DES PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS D'ÂGE SCOLAIRE (PCRS OU NON PCRS)

		Enfants PCRS								Enfants NON PCRS			
		Occupation réelle				Présences réelles				Occupation réelle		Présences réelles	
		Jours de classe		Journées pédagogiques		Jours de classe		Journées pédagogiques					
Ligne		Nombre d'enfants	Total des jours	Nombre d'enfants	Total des jours	Nombre d'enfants	Total des jours	Nombre d'enfants	Total des jours	Nombre d'enfants	Total des jours	Nombre d'enfants	Total des jours
Division BC :													
961.11	AVRIL 2022												
962.11	MAI 2022												
963.11	JUIN 2022												
964.11	JUILLET 2022												
965.11	AOÛT 2022												
966.11	SEPTEMBRE 2022												
967.11	OCTOBRE 2022												
968.11	NOVEMBRE 2022												
969.11	DÉCEMBRE 2022												
970.11	JANVIER 2023												
971.11	FÉVRIER 2023												
972.11	MARS 2023												
980.11	TOTAL												

ÉTAT DE L'OCCUPATION ET DES PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

TABLEAU 2.1 : ÉTAT DE L'OCCUPATION ET DES PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS HANDICAPÉS D'ÂGE SCOLAIRE (PCRS OU NON PCRS) OU ADMISSIBLES À LA MESURE TRANSITOIRE

		Enfants handicapés PCRS								Enfants handicapés NON PCRS			
		Occupation réelle				Présences réelles				Occupation réelle		Présences réelles	
		Jours de classe		Journées pédagogiques		Jours de classe		Journées pédagogiques					
Ligne	Mois	Nombre d'enfants	Total des jours	Nombre d'enfants	Total des jours	Nombre d'enfants	Total des jours	Nombre d'enfants	Total des jours	Nombre d'enfants	Total des jours	Nombre d'enfants	Total des jours
Division BC :													
981.11	AVRIL 2022												
982.11	MAI 2022												
983.11	JUIN 2022												
984.11	JUILLET 2022												
985.11	AOÛT 2022												
986.11	SEPTEMBRE 2022												
987.11	OCTOBRE 2022												
988.11	NOVEMBRE 2022												
989.11	DÉCEMBRE 2022												
990.11	JANVIER 2023												
991.11	FÉVRIER 2023												
992.11	MARS 2023												
1000.11	TOTAL												

ÉTAT DE L'OCCUPATION ET DES PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

TABLEAU 2.2 : ÉTAT DE L'OCCUPATION ET PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS HANDICAPÉS ADMISSIBLES À LA MESURE TRANSITOIRE

Mois		ENFANTS HANDICAPÉS - MESURE TRANSITOIRE			
		Occupation réelle		Présences réelles	
Ligne		Nombre d'enfants	Total des jours d'occupation	Nombre d'enfants	Total des jours de présence
Division BC :					
1271.11	AVRIL 2022				
1272.11	MAI 2022				
1273.11	JUIN 2022				
1274.11	JUILLET 2022				
1275.11	AOÛT 2022				
1276.11	SEPTEMBRE 2022				
1277.11	OCTOBRE 2022				
1278.11	NOVEMBRE 2022				
1279.11	DÉCEMBRE 2022				
1280.11	JANVIER 2023				
1281.11	FÉVRIER 2023				
1282.11	MARS 2023				
1290.11	TOTAL				

ÉTAT DE L'OCCUPATION ET DES PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

TABLEAU 5 : ÉTAT DE L'OCCUPATION ET DES PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS ADMISSIBLES À DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS, ACCUEILLIS À TEMPS PARTIEL

Division BC :

Ligne	Nombre de jours d'occupation à l'entente de services	Nombre d'enfants associé aux jours d'occupation	Total des jours d'occupation	Total des jours de présence
1151.11	0,5 jour			
1152.11	1,0 jour			
1153.11	1,5 jour			
1154.11	2,0 jours			
1155.11	2,5 jours			
1156.11	3,0 jours			
1157.11	3,5 jours			
1158.11	4,0 jours			
1159.11	4,5 jours			
1160.11	TOTAL			

1260.1.11

Veuillez indiquer le nombre de RSGE qui ont accueilli des enfants à temps partiel durant l'année

ÉTAT DE L'OCCUPATION ET DES PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

TABLEAU 6 : ÉTAT DE L'OCCUPATION ET DES PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS ADMISSIBLES À DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS, ACCUEILLIS EN GARDE À HORAIRE NON USUEL

Ligne	Mois	Jours de semaine (lundi au vendredi) de soir			Jours de semaine (lundi au vendredi) de nuit			Jours de fin de semaine (samedi et dimanche) de jour			Jours de fin de semaine (samedi et dimanche) de soir			Jours de fin de semaine (samedi et dimanche) de nuit		
		Nombre d'enfants associé aux jours d'occupation	Total des jours d'occupation	Total des jours de présence	Nombre d'enfants associé aux jours d'occupation	Total des jours d'occupation	Total des jours de présence	Nombre d'enfants associé aux jours d'occupation	Total des jours d'occupation	Total des jours de présence	Nombre d'enfants associé aux jours d'occupation	Total des jours d'occupation	Total des jours de présence	Nombre d'enfants associé aux jours d'occupation	Total des jours d'occupation	Total des jours de présence
Division BC : ██████████																
1171.11	AVRIL 2022															
1172.11	MAI 2022															
1173.11	JUIN 2022															
1174.11	JUILLET 2022															
1175.11	AOÛT 2022															
1176.11	SEPTEMBRE 2022															
1177.11	OCTOBRE 2022															
1178.11	NOVEMBRE 2022															
1179.11	DÉCEMBRE 2022															
1180.11	JANVIER 2023															
1181.11	FÉVRIER 2023															
1182.11	MARS 2023															
1190.11	TOTAL															
1190.1.11	Nombre de RSGE*															

* Veuillez indiquer le nombre de RSGE qui ont accueilli des enfants en garde à horaires non usuels durant l'année

RAPPORT DE VALIDATION DES ÉTATS FINANCIERS
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

Formulaire	Message	Justification	Numéro de message	Sévérité
------------	---------	---------------	-------------------	----------

RAPPORT DE VALIDATION SUR L'ÉTAT DE RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

Formulaire	Installation - BC	Message	Justification	Numéro de message	Sévérité
------------	-------------------	---------	---------------	-------------------	----------

RAPPORT DE VALIDATION SUR L'ÉTAT DES SUBVENTIONS OCTROYÉES AUX RSGE
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

Formulaire	Installation - BC	Message	Justification	Numéro de message	Sévérité
------------	-------------------	---------	---------------	-------------------	----------

RAPPORT DE VALIDATION SUR L'ÉTAT DE L'OCCUPATION ET DES PRÉSENCES RÉELLES
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

Formulaire	Installation - BC	Message	Justification	Numéro de message	Sévérité
------------	-------------------	---------	---------------	-------------------	----------